

numéro 57 octobre-novembre 2011 Stratégie : Orange s'engage pour la ville numérique, **page 4**. Aménagement du territoire : solution satellitaire, NordNet équipe les communes des Landes, **page 6**. Neutralisation des GMUX : pour que chacun accède à l'ADSL, **page 7**. Dossier : de nouveaux outils pour l'éducation, **page 8**. Usages : la technologie NFC, sans contact et sans souci, **page 12**. Tendances : Le "cloud pro" d'Orange, une offre de services en ligne pour les PME, **page 14**. Santé : Centre Hospitalier de Tréguier, un bracelet pour améliorer la sécurité des patients, **page 15**.

# dialogues

Orange, partenaire pour des territoires innovants

## Le Puy en Velay équipe ses écoles de tablettes numériques

Interview de Laurent Wauquiez, Maire du Puy en Velay et Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **page 9**.

## CPL : Internet par le réseau électrique

Rencontre avec Agnès Le Brun, Maire de Morlaix et Député européen, **page 10**.



# “Homo Mobilus” : une plongée au cœur du réseau mobile

Avec l'exposition “Homo Mobilus, la place du réseau mobile dans notre vie”, la Cité des télécoms montre de manière inédite comment les réseaux ont transformé la vie des citoyens et des territoires.

Réalisée par Orange avec sa Fondation Cité des télécoms, cette exposition<sup>(1)</sup> présente un éclairage nouveau sur la relation que nous entretenons dans nos vies avec le réseau mobile et, plus largement, avec le monde des télécommunications et le concept de mobilité.

Le visiteur est ainsi invité à découvrir le fonctionnement du réseau et ses usages courants mais aussi des utilisations plus inattendues, comme l'achat d'un ticket de bus avec son mobile... ou la surveillance d'un distributeur de lait ! Les exemples présentés abordent toutes les thématiques, de la e-santé à la vie des collectivités locales. Chacun peut ainsi se forger une opinion en se fondant sur une information globale, scientifique et accessible à tous.

Cette exposition sera en itinérance sur tout le territoire français.

Pour Jacques Chabal, président de la communauté de communes du pays du Cheylard et de L'Arche des Métiers – Centre de culture scientifique et technique de l'Ardèche –, partenaire et premier lieu d'accueil de Homo Mobilus, cette exposition « permet à L'Arche des Métiers d'offrir une meilleure ouverture sur le monde et la société et de tisser jour après jour sa place pour le développement de la culture et du savoir sur le territoire ardéchois pour le plus grand bonheur de la population, des enseignants, des résidents secondaires et des touristes en séjour ».

(1) Au Cheylard (Ardèche) jusqu'en décembre 2011.

Pour accueillir l'exposition : [sophie.lawson@orange.com](mailto:sophie.lawson@orange.com) et [gregory.guenot@orange.com](mailto:gregory.guenot@orange.com)



## Orange partenaire des élus de Haute-Garonne

L'Association des Maires de Haute-Garonne (AMF 31) et Orange viennent de conclure une convention de partenariat pour le développement des usages numériques innovants, une première en France !

Pour les collectivités territoriales, le développement passe désormais par la mise en œuvre de solutions numériques concrètes et efficaces. La convention de partenariat signée le 15 juin entre l'AMF 31 et Orange s'inscrit dans cette perspective. Conclu pour un an, l'accord prévoit notamment la mise à disposition des 600 adhérents de l'association du service Orange pour l'envoi de SMS groupés (contact everyone) et le prêt d'un kit (NordNet) pour tester le haut débit par satellite. Les élus du département bénéficieront également de présentations et d'ateliers animés par des experts d'Orange autour de thématiques liées au numérique.

« L'intérêt que porte Orange à l'amélioration de la communication entre élus du département aura sans aucun doute un prolongement vers mes collègues de Midi-Pyrénées et du territoire national (...), souligne Jean-Louis Puisségur, Président de l'AMF 31. Si la convention a valeur “d'événement”, il convient surtout de “mettre en avant la qualité du partenariat instauré ».

## Mobo, le petit robot gourmand de mobiles !



C'est l'objet électronique le plus vendu au monde, mais parmi les moins recyclés. Depuis son apparition à la fin des années 1990, environ 8 milliards de téléphones mobiles ont été fabriqués alors que moins de 5% sont récupérés pour être recyclés ou reconditionnés. Une situation qui n'est pas durable, un enjeu de société qui nous concerne tous.

La collecte des mobiles est une priorité de la politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale d'Orange.

Déjà engagée dans des actions de collecte avec les acteurs de l'économie sociale, Orange a inventé Mobo, un collecteur intelligent de mobiles usagés pour sensibiliser le public et augmenter les taux de collecte en proposant aux utilisateurs une expérience inédite, ludique et gratifiante. Mobo interagit avec le public, assure la traçabilité des dons et offre en outre aux utilisateurs la possibilité de participer à des challenges et jeux concours.

Mobo est ouvert à tous. Il sera déployé fin 2011 en milieu urbain dans des sites municipaux ou commerciaux, des entreprises et sur le web. Il sera notamment intégré au projet d'innovation de Mobilier Urbain Intelligent développé par la Ville de Paris.

➕ Pour en savoir plus : [www.mobo.orange.com](http://www.mobo.orange.com)



## « Liberté, égalité, connectés 2.0 », pour une France très haut débit

Le tome 7 de la collection « Paroles d'élus » présenté au SMCL.



Le tome 7 de Paroles d'élus, « Liberté, égalité, connectés 2.0 », sera disponible en novembre prochain. Une dédicace des Présidents d'associations nationales d'élus et d'Orange sera organisée à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, le mercredi 23 novembre à 12h30 sur le stand Orange (Hall 2.1 – stand D63). L'occasion aussi de découvrir sur le salon

tous les usages innovants numériques proposés par Orange au service de votre commune.

SMCL, du 22 au 24 novembre 2011, Parc des Expositions Porte de Versailles – Paris 15°.

## Respect et partage autour du rugby !

Orange et le rugby : une histoire qui dure. Les juniors en profitent aussi, avec 2 opérations qui portent haut les valeurs de partage du sport.

La première, "Bouge tes crampons", a permis cet été, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, à 30 jeunes de 16 ans des clubs de Massy, Les Ulis et Grigny de suivre un entraînement au Centre National de rugby de Marcoussis, le temple du XV de France, pendant une semaine. 15 ordinateurs connectés leurs servaient à alimenter le blog qu'ils ont créé afin de relayer les valeurs enseignées durant ce stage : le "vivre ensemble" et le partage. Petit plus, à la fin de leur stage, chaque jeune s'est vu remettre une licence sportive pour adhérer à un club de rugby et l'équipe a assisté à la reprise du Top 14 Orange Racing Métro / Montpellier.

La seconde, "l'Orange rugby challenge", créée en 1999 avec la participation de la Fédération Française de Rugby, met quant à elle en valeur les moins de 15 ans : cette année, 1 141 équipes participent aux phases départementales et s'affrontent autour de 6 épreuves. Les finales régionales désigneront ensuite les 28 équipes garçons et 10 équipes filles qui se confronteront lors de la finale nationale le 9 juin 2012 dans l'antre du XV de France à Marcoussis. Ce challenge est l'occasion pour ces jeunes de



découvrir leurs aptitudes au sport mais aussi le respect de l'autre.

Orange participe également au développement des clubs, en leur fournissant des dotations, et offre aux finalistes un week end rugby tout compris : hébergement à Marcoussis, restauration, Finale du TOP 14 Orange au Stade de France et maillots et shorts personnalisés pour jouer la finale.

## Territoria 2011 : la lutte contre la solitude à l'honneur



Le Jury du prix Territoria 2011 se réunira le 18 octobre sous la présidence de Philippe Richert, ministre en charge des collectivités territoriales.

Le premier ministre François Fillon parraine cette année un prix Territoria spécifique dédié aux collectivités territoriales qui ont engagé des actions innovantes pour lutter contre toutes

les formes de solitude, grande cause nationale 2011 (SDF, handicapés...) ou des actions de renforcement du lien social (visite à domicile, soutien scolaire, etc.). Le prix Territoria est ouvert à tous les acteurs publics locaux et à leurs partenaires. Il distingue des réalisations innovantes dans des domaines très divers : démocratie de proximité, solidarité, logement, etc.

+ Plus d'infos sur [www.territoria.asso.fr](http://www.territoria.asso.fr).  
Territoria fête en 2011 son 25<sup>e</sup> anniversaire.

## Chiffres-clés

68,6%

des élus européens  
communiquent via les réseaux sociaux.

Source : epdigitaltrends.eu – résultats 2011

59%

des mobinautes  
français se connectent tous les jours.

Source : conférence Think Mobile (15/06/2011)

# Vers une ville intelligente et numérique !

La croissance des espaces urbains constitue aujourd'hui l'un des défis majeurs des collectivités territoriales. Transports, éducation, environnement, santé... Chaque secteur de la vie locale est concerné. Pour **Denis Guibard**, directeur du développement durable produits et services chez Orange, les technologies numériques doivent nécessairement accompagner cette mutation.



### Quels sont les défis majeurs auxquels les villes vont devoir faire face ?

**Denis Guibard** : Le premier défi est celui de l'urbanisation. Aujourd'hui, 80 % de la population française vit dans des territoires urbains qui ne cessent de s'étendre. L'enjeu, c'est la manière dont vont être pris en compte les problèmes d'organisations du temps et de l'espace liées à l'habitat, aux transports et, d'une manière générale, à tous les services que la ville doit fournir.

Cette densification des espaces urbains va imposer l'optimisation des consommations énergétiques et aussi de l'offre de transport. Deux domaines dans lesquels les TIC trouvent toute leur place. Il est donc urgent d'inventer de nouvelles manières de se déplacer, de consommer et de travailler.

Ces évolutions sont en marche. Aujourd'hui, on dispose déjà d'outils permettant aux transports, à la consommation et au travail de s'organiser différemment. De plus en plus de citoyens font leurs courses sur Internet et Orange étudie, par exemple, la mise en place de télécentres qui permettraient de rapprocher les espaces de travail des lieux d'habitation.

### Quelle est la stratégie d'Orange pour accompagner les collectivités locales dans ces mutations ?

**D.G.** : En dehors de la mise en place des réseaux - fibre, 3G+, bientôt 4G - il existe deux grands axes d'action et d'interaction entre les technologies numériques et les "utilisateurs" de la ville. Le premier concerne les gestionnaires de services : transports, énergie, eau, gestion des déchets... Leur défi consistera à optimiser leurs activités, aussi bien en termes de coûts que de services. Ce qui leur imposera de disposer d'informations qui seront, en temps réel, ramenées à un véritable "cockpit de pilotage" de la ville.

Le deuxième axe d'interaction est celui qui lie la ville à l'utilisateur final. Les habitants, les visiteurs, les personnes qui travaillent, constituent autant d'acteurs qui vont interagir avec les éléments de cette ville. Dans ce cas, l'outil majeur est le téléphone mobile.

### Quels seront les usages du futur ?

**D.G.** : Les usages les plus prometteurs, sont ceux soutenus par les technologies MtoM (Machine to Machine) et NFC (Near Field Communication - Communication en champs proche). La première permet de connecter des objets entre eux. Ses applications concernent en priorité l'organisation des services de la ville, pour la télérelève des compteurs d'eau, par exemple. Le principe : faire communiquer tous les compteurs d'une ville avec un serveur. Cela permet d'effectuer le relevé pour la facturation, mais aussi de détecter une fuite, une consommation anormale, etc. C'est aussi à partir d'une technologie MtoM que Orange déploie, à Cagnes-sur-Mer et sur la Communauté urbaine de Nice-Côte d'Azur, des lampadaires intelligents qui pourront être pilotés individuellement. En matière de téléphonie mobile, la dernière évolution majeure est l'intégration des fonctions NFC. L'intérêt est lié au fait que le téléphone portable est un outil personnel, grâce à la carte SIM. À partir d'un téléphone, on peut par exemple payer son parking, utiliser les transports en commun...

Dans ce domaine, le champ des possibles est très vaste. La mise en œuvre de ces technologies implique cependant qu'elles soient accessibles au plus grand nombre, sous peine de créer une nouvelle "fracture numérique".

“ Les usages les plus prometteurs sont ceux soutenus par les technologies MtoM et NFC. ”

# Enfouissement coordonné des réseaux : sécurité, économie et esthétique

Le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire) et Orange ont signé en mai dernier, une convention d'expérimentation pour une durée d'un an.

L'objet de cette expérimentation est de coordonner l'extension des réseaux électriques et de télécommunications en souterrain lors de nouvelles constructions.

**Bernard Fournier**, Président du SIEL et Sénateur de la Loire, revient sur le projet.

### Quel est le rôle du SIEL auprès de ses adhérents ?

**Bernard Fournier** : Le SIEL est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension pour le compte des 327 communes de la Loire. Il assure les travaux d'électrification en zones rurales notamment. En tant qu'autorité concédante, le syndicat contrôle l'activité d'ERDF sur le territoire départemental.

Dans le cadre de ses travaux, le SIEL coordonne et finance les extensions de réseau, les renforcements et les dissimulations (électricité, éclairage public...).

Parallèlement, le SIEL conduit pour les collectivités adhérentes des projets d'éclairage public (travaux + maintenance), d'économies d'énergies (sobriété et efficacité énergétique) et de développement des énergies renouvelables.

### Qu'est-ce que ce partenariat entre le SIEL et Orange va apporter aux communes concernées ?

**B.F.** : Depuis de nombreuses années, le SIEL procède à la dissimulation de l'ensemble des réseaux qu'il déploie. Lors d'une création d'éclairage public, le SIEL assure en parallèle la coordination de l'enfouissement des réseaux présents le long de la voie,

“ Depuis de nombreuses années, le SIEL dissimule tous les réseaux qu'il déploie. ”



qu'ils soient électriques ou de télécommunications.

Grâce à ce partenariat avec Orange, le SIEL va effectuer systématiquement, lors de travaux neufs d'extension du réseau électrique, l'enfouissement coordonné du réseau de télécommunication. Une seule tranchée sera donc nécessaire. Cela signifie moins de nuisances, moins de gêne à la circulation et aux administrés et une durée de chantier raccourcie.

Pour la commune, c'est un réel atout, avec un paysage amélioré, des réseaux sécurisés et surtout une économie de temps et d'argent. Ainsi ce partenariat met en avant l'anticipation et une meilleure gestion des finances publiques.

### Comment ce partenariat peut-il être exportable à d'autres régions ?

**B.F.** : Il existe des structures comme le SIEL dans la plupart des départements à une échelle plus ou moins importante. Le travail en réseau des Syndicat d'Énergies, notamment au niveau de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) est source d'échanges d'expériences et de diffusion des bonnes idées. Enfin, le SIEL est souvent cité comme précurseur, aussi espérons-nous pouvoir bientôt témoigner de la réussite de ce partenariat auprès de nos collègues.



Signature de la convention par Denis Roussillat, DR Lyon pour Orange, et Bernard Fournier, Sénateur et Président du SIEL

# NordNet équipe les communes des Landes d'une solution satellitaire

Orange a été retenue, via sa filiale NordNet, par l'Association des Maires des Landes pour la mise en œuvre d'une solution satellitaire permettant de téléphoner et de se connecter à Internet en cas de crise qui implique la sécurité des citoyens. La direction régionale Aquitaine d'Orange a accompagné l'AML tout au long de sa réflexion. Les explications de **Guy Gaujacq**, directeur général de l'Association des maires des Landes.



Guy Gaujacq, directeur général de l'Association des Maires des Landes, avec Sophie Ribeton, directrice de l'Association des Maires de Gironde.

“ Les équipements vont être livrés dans les prochaines semaines. ”

### Quels étaient les besoins pour les communes des Landes ?

**Guy Gaujacq** : Lors de la tempête Klaus du 24 janvier 2009, beaucoup de maires du département ont été confrontés à une situation sans précédent. Certaines communes ont été complètement isolées pendant quatre à cinq jours. Les routes étaient coupées. Plus rien ne fonctionnait, ni l'électricité, ni le téléphone. Il était impossible de communiquer. Les maires n'étaient donc pas en mesure d'assurer leur mission de responsables de la sécurité civile. Suite à ce drame, notre association a pris la décision de préparer les communes à affronter ce type de problème, notamment en les aidant à élaborer des plans communaux

de sauvegarde. Il y en a aujourd'hui une quarantaine et nous travaillons à faire que, d'ici quelques mois, toutes les communes soient prêtes à faire face à un événement de sécurité civile : tempête, feu de forêt, marée noire...

### Quelles solutions ont été proposées aux communes des Landes ?

**G. G.** : Une anecdote nous a particulièrement fait réfléchir. Lagrange, une commune du département, a bénéficié pendant toute la durée des événements d'un moyen de communication mis à

disposition de la population par une personne qui vivait dans une caravane équipée d'un groupe électrogène et qui était connectée à Internet et au téléphone par satellite. Il nous a donc semblé qu'en cas d'événement grave, il était impensable qu'une commune ne puisse pas au moins communiquer avec le responsable du plan Orsec, c'est-à-dire le Préfet. Il fallait donc régler le problème de la téléphonie et, en parallèle, celui de l'énergie. En ce qui concerne la téléphonie, il n'y a que deux solutions : le téléphone satellitaire et le téléphone Internet par satellite. Le premier est un peu l'outil du maire, car il peut être emporté partout. Internet par satellite, est plutôt destiné à équiper des lieux sécurisés.

Pour l'énergie, le problème était plus simple à régler, puisque, suite à la tempête, ERDF a offert à chaque commune du département deux groupes électrogènes et s'est engagée à sécuriser un lieu de vie par commune. C'est dans ces lieux que pourraient être installées les cellules de crise. Pour que ces cellules puissent communiquer, nous avons décidé de les équiper d'une connexion à Internet par satellite.

### Comment avez-vous travaillé avec NordNet sur ce projet ?

**G. G.** : Nous connaissons déjà NordNet à travers une action menée par quelques communautés de communes qui subventionnent l'équipement satellite des personnes isolées. NordNet a, par ailleurs, fait partie des entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres en groupement de commandes que nous avons lancé en juin. Cet appel d'offres est terminé. NordNet en est l'attributaire en ce qui concerne Internet par satellite. Nous sommes aujourd'hui dans la phase où les communes confirment leurs commandes. Les équipements vont être livrés dans les prochaines semaines. En ce qui concerne le financement de ces équipements, l'association a décidé d'y consacrer une partie de la somme récoltée suite à l'appel à la solidarité lancé dès le lendemain de la tempête. Mais seules seront aidées les communes qui se sont portées volontaires pour élaborer un plan communal de sauvegarde.

➕ Pour en savoir plus : [www.nordnet.com/offres/satellite/index.php](http://www.nordnet.com/offres/satellite/index.php)

# Neutralisation des GMUX : pour que chacun accède à l'ADSL



**Jean-Luc Vuillemin**, Directeur Technique Réseaux et Services chez Orange, explique comment le groupe Orange participe à l'aménagement du territoire en rendant accessibles au haut débit les clients desservis par des gros multiplexeurs (GMUX).

**La neutralisation des GMUX va permettre l'arrivée du haut débit.**

**Comment ?**

**Jean-Luc Vuillemin :** Les gros multiplexeurs (GMUX) ont, dans

les années 90, été utilisés pour compléter la desserte téléphonique de l'ensemble des territoires français. On pouvait ainsi raccorder des clients qui étaient situés dans des zones non accessibles autrement. Mais si ces équipements ont constitué à cette époque un avantage important pour notre réseau, avec l'arrivée de l'ADSL, ils sont devenus une des

dernières causes d'inéligibilité au haut débit. La problématique est complexe car il ne s'agit pas simplement de supprimer ces équipements, ce qui conduirait pour le client à une perte du service téléphonique et qui, dans 80 % des cas, laisserait des lignes téléphoniques d'une longueur trop importante pour pouvoir être éligibles au haut débit. C'est pourquoi Orange a annoncé un programme d'investissement de 60 millions d'euros pour résoudre ce problème. D'ici à 2013, près de 100 000 lignes seront ainsi rendues éligibles au haut débit.

**Quelle est la stratégie du groupe en matière de couverture ?**

**J-L. V. :** Orange veut éliminer toute zone

d'ombre et ce, quel que soit le réseau concerné. Nous bénéficions déjà de la plus large couverture en GSM et je pense que, d'ici à la fin de l'année, nous confirmerons officiellement que c'est également le cas pour l'UMTS (3G).

Dans le fixe, après le plan haut débit pour tous qui a permis à la France de bénéficier de la meilleure couverture ADSL au monde, Orange continue de résoudre les dernières poches d'inéligibilité (par exemple avec l'offre NRA ZO). Et bien sûr, nous nous acheminons vers le très haut débit à travers notamment le très important programme de déploiement de Fibre Optique chez le client.

**Eric Ciotti**, président du Conseil général des Alpes-Maritimes, nous présente les avantages de ces solutions pour son territoire.

**Grâce à la neutralisation des GMUX, des zones de votre territoire vont accéder au haut débit. Quels bénéfices en attendez-vous ?**

**Eric Ciotti :** Le haut débit est aujourd'hui un levier de développement essentiel pour tous les territoires. Tous doivent ainsi y avoir accès dans des conditions optimales. L'arrivée du haut débit, par le biais de la suppression des multiplexeurs, contribue au désenclavement du haut et moyen pays et permet d'assurer à tous les usagers, particuliers ou entreprises, une offre concurrentielle de qualité. Cette initiative favorisera l'implantation de nouvelles activités économiques et commerciales propices à l'essor de nos vallées.

**Comment les TIC s'inscrivent-elles dans les enjeux de développement des Alpes-Maritimes ?**

**E.C. :** Les TIC, garantes de la croissance économique, génératrices d'emploi, et respectueuses de l'environnement, sont au cœur même du développement durable de notre territoire. C'est pourquoi le Conseil général veille à soutenir l'enseignement supérieur, la recherche et les filières de pointe. Je pense par exemple au Campus Sophia STIC, pour lequel le Département investit 34 millions d'euros, le pôle de compétitivité "Solutions communicantes sécurisées" et les incubateurs technologiques. J'attache également une importance

particulière à la mise en place de nouveaux usages comme la visio-conférence dans les Maisons du Département, la télé-médecine et les e-valises ou encore les "cartables électroniques" dans les collèges. Cet ensemble de mesures contribue à faire des Alpes-Maritimes une terre d'excellence et d'innovation.



# De nouveaux outils pour l'éducation

Au sein du groupe Orange, le secteur de l'éducation fait l'objet d'une attention particulière. Des équipes spécialisées, bénéficiant d'une coordination nationale, multiplient les projets innovants.



## Read and Go !

**Marie-Christine Ferrandon**, Directrice du Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Paris, revient sur une expérimentation réalisée par Orange. En partenariat avec ce CRDP, Orange a mis à disposition son service Read and Go, premier service de lecture numérique multi-contenus (presse et livres) sur tablettes numériques en français, dans des classes des lycées Gustave Ferrié (10<sup>e</sup> arrdt) et François Villon (14<sup>e</sup>).

“ Nous avons vocation à accompagner le développement des usages du numérique en classe. ”

### Pourquoi avoir décidé de mettre en place cette expérimentation avec Orange ?

**Marie-Christine Ferrandon** : Le CRDP de l'Académie de Paris, comme l'ensemble des établissements du réseau national (le CNDP, Centre national de documentation pédagogique), a vocation à accompagner le développement des usages du numérique en classe et à faciliter les accès aux ressources. Il est par nature intéressé à expérimenter les outils les plus récents et à mettre en place avec les CDI (centres de documentation et d'information) des collèges et lycées des services documentaires innovants. Il s'agit de fournir aux enseignants des outils pédagogiques adaptés à leurs besoins et d'inciter les élèves à se les approprier.

Au-delà de la motivation pour la nouveauté qu'elles suscitent, une question se pose : les tablettes vont-elles faire émerger des attentes, de nouveaux comportements face à la recherche d'information, à la lecture, au travail coopératif ?

### Quel bilan tirez-vous de cette expérimentation ?

**M.C.F.** : Cette expérimentation, limitée par le nombre d'établissements touchés et le temps de mise à disposition de tablettes, a suscité l'intérêt des professeurs et des élèves. Les professeurs documentalistes ont joué un rôle essentiel pour faciliter la prise en main et positionner le CDI comme lieu ressources. La diversité des disciplines qui se sont impliquées et la variété des activités pédagogiques sont à souligner.

Il se confirme cependant que si le milieu scolaire est réceptif, ses besoins sont spécifiques, et qu'il ne peut se satisfaire uniquement d'applications conçues pour le grand public. Cette observation ouvre des possibilités de réflexion sur des contenus et services adaptés à la diversité des niveaux et domaines de l'École.

### Pensez-vous conserver de manière plus pérenne ces tablettes ? Envisagez-vous d'intégrer d'autres outils numériques ?

**M.C.F.** : Le numérique est au cœur de la stratégie de développement du CRDP. La médiathèque, pôle des outils et des ressources numériques, permet aux enseignants de découvrir les tablettes. Le service d'animation/formation accompagne des projets d'intégration dans les pratiques pédagogiques. L'édition se penche sur des applications spécifiques. Le CRDP, au delà de cette expérimentation, va donc continuer à utiliser des tablettes et à travailler sur leur potentiel pédagogique. Il est ouvert à des partenariats sur ces sujets d'avenir.

## Pendant toute l'année scolaire

Un projet d'expérimentation de tablettes à usage pédagogique a été mis en place dans les collèges en partenariat avec les Conseils généraux du 80, du 78 et du 95. L'expérimentation se déroulera de septembre 2011 à juin 2012. 2 collèges par Conseil général seront concernés par l'expérimentation avec 2 classes pour chaque collège (1 en zone dense et 1 en zone non dense). Les établissements seront équipés de tablettes afin de permettre de bénéficier des applications d'aujourd'hui et de demain et de remplacer le PC portable par une tablette et d'alléger le poids des cartables.

# La ville du Puy en Velay équipe ses écoles de tablettes numériques

Moderniser les écoles, est l'une des préoccupations des élus du Puy en Velay en matière d'éducation. Avec son équipe municipale, le maire **Laurent Wauquiez**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a souhaité lancer une expérimentation avec la société Maskott, sur l'usage des Smart-tab en primaire avec le soutien de Samsung et d'Orange.

## Quel sont les enjeux de la mise en place de ces tablettes dans 2 écoles ? Quels usages sont expérimentés à travers cette opération ?

**Laurent Wauquiez** : L'école a forcément un rôle à jouer dans la diffusion des nouvelles technologies à l'ensemble des élèves, sans distinction de catégorie sociale. Les tablettes numériques deviennent un outil incontournable à plusieurs titres (éducation, travail, loisirs) et depuis un an, elles tendent de plus en plus à compléter voire à supplanter l'utilisation des ordinateurs. Il est donc logique que les jeunes générations apprennent à maîtriser cet outil qui présente de nombreux avantages par rapport à un ordinateur traditionnel comme la rapidité

d'accès à l'information, ou la facilité d'utilisation. L'école est ici essentielle car elle doit préparer les élèves aux changements impliqués par l'apparition des tablettes: diversité des outils et mobilité. Pour faciliter la maîtrise d'un tel outil par les enfants et les habituer à avoir ce « réflexe technologique », il est important que les tablettes soient utilisées au quotidien et mises au service de l'ensemble des apprentissages. Les intérêts des tablettes sont multiples. Par exemple, contrairement à la disposition classique dans les salles informatiques, les tablettes numériques permettent aux élèves de continuer à travailler sur leur propre bureau, en conservant leur cahier, leurs stylos et crayons, ce qui permet de faire côtoyer harmonieusement l'écrit classique et la nouvelle technologie, mais encourage également leur autonomie. Les tablettes peuvent aussi être utilisées en dehors de la classe, lors des sorties scolaires par exemple. Elles peuvent revêtir un intérêt spécifique pour l'apprentissage des langues en garantissant un accès facilité à une plus grande variété d'outils pédagogiques. Enfin, ces tablettes attisent la curiosité des élèves, et les inscrivent donc dans un rapport positif et enthousiaste aux apprentissages, ce qui est à mes yeux essentiel.

## L'Auvergne est pionnière sur le déploiement du haut débit sur son territoire. Quels usages en matière d'éducation, principalement, avez-vous pu développer grâce à ces réseaux ?

**L.W.** : Le réseau d'initiative publique a permis depuis 2007 de développer l'accès au haut débit pour tous en Auvergne. Il est pour moi important que tous les territoires, même les plus isolés, puissent avoir accès au haut débit, c'est une condition essentielle à l'aménagement du

territoire mais aussi à l'égalité d'accès du service de tous les administrés.

Le déploiement du numérique revêt des avantages tout particuliers pour les établissements scolaires. Cela nous permet de mettre à disposition des enfants de nouveaux outils pédagogiques, faisant d'Internet un vecteur à part entière de l'apprentissage scolaire. La communication est également grandement améliorée, que ce soit au niveau de la communication entre établissements, ou dans le travail avec les enfants. Le progrès est indéniable.

## Quels seront, les nouveaux usages à inventer avec l'arrivée du très haut débit, notamment pour le secteur de la recherche ?

**L.W.** : Le très haut débit permet des échanges en temps réel de quantités de données très importantes. Pour le domaine de la recherche, c'est un outil essentiel. Un des grands enjeux scientifiques du futur sera précisément la gestion et l'analyse des grandes masses de données. Par exemple, dans le domaine des mathématiques et de l'informatique, le calcul intensif permet de résoudre des problèmes complexes comme la simulation de processus biologiques ou de phénomènes climatiques extrêmes. Les grands systèmes de calcul intensif requièrent des débits de données que seul le très haut débit permet. Dans des secteurs plus proches de notre quotidien comme la santé, le très haut débit nous donne l'opportunité de développer la télé-médecine et de la télé-chirurgie. Enfin, au niveau de la formation, le très haut débit permet à la télé-éducation de passer à une vitesse supérieure avec des visioconférences comprenant des présentations simultanées d'images, de graphiques et de vidéos sur des murs écrans haute définition. En somme, le très haut débit va véritablement révolutionner nos modes de vie.



“ Le numérique revêt des avantages particuliers pour l'école. ”

# CPL : Internet par le réseau électrique

Internet est indispensable dans les écoles. La solution WIFI n'étant pas toujours satisfaisante du fait de l'éloignement des classes ou de la configuration des bâtiments. Orange a proposé à la Ville de Morlaix de tester le raccordement des classes par le réseau électrique existant en utilisant la technologie CPL (Courant Porteur en Ligne). **Agnès Le Brun**, maire de Morlaix et députée européenne, présente l'intérêt de cette mise en place.



**Quelle était votre problématique quant au raccordement de vos classes à Internet ?**

**Agnès Le Brun :** Notre désir était

de permettre l'accès à Internet dans toutes les classes. Or, seule une salle informatique était câblée. L'école ayant été entièrement rénovée, son réseau électrique pouvait accueillir l'expérimentation. La solution proposée par Orange nous a permis de répondre rapidement à la double problématique de l'accès étendu à Internet et de la contrainte budgétaire.

**En quoi la solution proposée par Orange vous a paru adaptée à vos besoins ?**

**A.L.B. :** Les travaux ont été courts, le déploiement rapide, les classes n'étaient donc pas bloquées. Par ailleurs, le gain financier est loin d'être négligeable puisque le coût du matériel est resté faible et les travaux de câblage n'étaient pas nécessaires. Enfin la connexion est fiable.

**Ce système fonctionne depuis quelques mois maintenant, quel bilan tirez-vous de l'expérience ?**

**A.L.B. :** L'expérimentation est positive tant du côté collectivité que du côté enseignants qui apprécient le bon fonctionnement de cette solution innovante.

Techniquement, l'utilisation et l'installation sont particulièrement faciles et ne nécessitent pas de connaissances particulières.

Le débit est satisfaisant et le fonctionnement reste optimal même en cas d'utilisation intense du réseau électrique.

Sur un plan pédagogique, la souplesse d'installation rend le dispositif mobile : une simple prise électrique suffit à raccorder un poste à Internet. La solution permet d'offrir un outil pédagogique supplémentaire et indispensable aux professeurs et de mettre en place des classes mobiles. Nous réfléchissons à l'extension du dispositif aux autres écoles. Nous nous appuyerons sur l'expertise d'Orange dans cette démarche.

## L'école en visioconférence

La mairie de Hoenheim, en Alsace, a mis à disposition d'une école primaire un lien haut débit pour de la visioconférence entre des écoles de la commune et des écoles jumelées en Allemagne et en Belgique. Entretien avec **Vincent Debes**, maire de la commune.



**Pourquoi avoir décidé de proposer cette solution de visioconférence aux élèves ?**

**Vincent Debes :** L'équipement de la salle informatique et de l'accès visio concernent l'école Bouchesèche, mais aussi la 2<sup>e</sup> école élémentaire de la commune, les enseignants de l'académie pour des réunions de travail et les services municipaux pour leurs formations. Grâce à la visioconférence, l'école de Hœnheim et des écoles allemandes et belges peuvent être constamment en lien. Ces échanges permettent de reconnaître les diversités de chaque classe, de prendre conscience de la vie en Europe. Les élèves oublient ainsi plus facilement les difficultés de la langue, la distance, les frontières.

**Quelles ont été les difficultés rencontrées pour mener à bien ce projet ?**

**V.D. :** La commune est en bout de réseau et ne dispose pas de haut débit partout. Le quartier du Ried où est située l'école est très mal desservi par le réseau ADSL. L'école disposait d'un débit maximum non garanti de 512 Ko en bande passante descendante et 128 Ko en bande passante montante. En 2008, la directrice de l'école a répondu à un appel à candidature lancé par le ministère de l'éducation nationale, concernant la mise en place de salles de visioconférence dans les écoles. La candidature de l'école élémentaire a été retenue.

**Quelles ont été les solutions apportées ?**

**V.D. :** La salle de visioconférence devait être reliée à Internet par une liaison ayant un débit suffisant. La ville de Hoenheim a procédé au câblage informatique du cyber-centre et à la mise en place d'une liaison entre la tête de réseau Orange située au sous-sol du restaurant scolaire et les salles informatiques de l'école élémentaire (câble fourni par Orange). Elle s'est donc équipée d'un lien SDSL 2M chez Orange. Orange a amélioré son réseau jusqu'à l'école en installant une liaison SDSL garantie au lieu d'une liaison ADSL non garantie. La salle est pleinement opérationnelle depuis le mois de juin.

# L'ENT au service de l'apprentissage : une première en France dans le Var

> L'Environnement numérique de travail (ENT) mis en place par les équipes d'Orange offre au Centre de formation des apprentis (CFA) des Arcs-sur-Argens (Var) une panoplie de nouveaux outils sur Internet. Les explications de Jacques Montano, président de la Chambre des métiers et de l'Artisanat du Var.



## L'expérience menée dans le Var en matière d'environnement numérique de travail au service de l'apprentissage est la première du genre en France. En quoi répond-elle aux attentes des bénéficiaires ?

**Jacques Montano :** Les services pédagogiques à distance sont particulièrement adaptés aux particularités de l'enseignement en apprentissage : mobilité, rythmes scolaires irréguliers entrecoupés de périodes professionnelles, dispersion des apprentis etc. Tous les acteurs du CFA bénéficient de la plateforme en ligne, non seulement les apprentis eux-mêmes, mais également leurs professeurs, tuteurs et parents.

Les apprentis peuvent ainsi consulter directement leurs calendriers d'apprentissage, leurs bulletins semestriels, ou encore les livrets techniques en ligne, tandis que leurs parents ont accès à diverses informations concrètes autour de l'apprentissage, du rythme d'alternance ou encore des transports. Les maîtres d'apprentissage ont eux accès à une plaquette d'informations complète, ils peuvent remplir les documents administratifs de manière régulière, et gérer facilement le planning de l'apprenti.

Enfin, les professeurs bénéficient grâce à l'ENT d'un programme de gestion des conseils de classes, avec écriture immédiate des observations du conseil, mais également de plateformes de partage de ressources pédagogiques ou encore d'une messagerie professionnelle.

## Quels sont les atouts de cette solution ?

**J. M. :** La communication au sein du CFA s'est améliorée : grâce à l'ENT, les échanges sont optimisés et davantage individualisés. Les apprentis et les formateurs peuvent consulter des documents mis à leur disposition en dehors de leur temps de travail. Les contraintes liées aux déplacements et aux temps de formation sont donc réduites par ce système de gestion à distance.

## Quel bilan peut-on tirer de cette opération ?

**J. M. :** L'Environnement numérique de travail a permis une réelle mutualisation des connaissances et des savoir-faire. On a notamment mis en place en ligne des groupes de mise en commun, comme le groupe qui réunit tous les emplois du temps et calendriers d'alternance, ou encore le groupe Maths-Sciences qui permet la mutualisation des programmes, outils pédagogiques et sujets d'examen des professeurs.

De manière générale, on observe que les échanges permis par l'ENT ont souvent permis une diffusion des informations plus efficace qu'auparavant.

Enfin, à l'avenir, nous souhaitons développer un système de gestion qui prendra en compte nos rentrées échelonnées, ainsi qu'une plateforme de formation à distance.

## La nouveauté



Retrouvez  
l'actualité de  
Paroles d'élus  
sur **Facebook** et sur **Twitter**

## le club paroles d'élus

- > discutez avec les membres
- > posez vos questions
- > déposez un projet
- > envoyez un commentaire

# La technologie NFC, sans contact et sans souci

300 Bordelais ont répondu à l'appel lancé conjointement par la Ville et par Orange pour expérimenter de nouveaux moyens de paiement équipés de la technologie NFC<sup>(1)</sup> : des téléphones portables, clés USB et cartes sans contact. Parmi eux, **Mathieu Blaize**, un jeune diplômé d'école de commerce de 23 ans, que 6 mois de test d'un mobile NFC ont largement convaincu.



“ Plus besoin d'avoir sa carte bancaire ou de la monnaie sur soi. Son téléphone, on l'a de toute façon toujours avec soi ! ”

## Un téléphone mobile comme moyen de paiement : comment cela fonctionne-t-il ?

**Mathieu Blaize** : J'ai été équipé gratuitement d'un téléphone mobile NFC pour la durée de l'expérimentation (6 mois, de mars à août). Ce terminal mobile doté d'une puce de radio-identification à courte portée est capable

d'interagir sans contact avec des lecteurs ou terminaux de paiement, pour des échanges d'informations ou des transferts de flux financiers. Afin de pouvoir m'en servir pour régler mes achats, il me fallait tout d'abord approvisionner un compte Monéo intégré à mon téléphone (donc non relié à mon compte bancaire – une sécurité appréciable en cas de vol). Pour payer mon sandwich, mon entrée à la piscine, un DVD ou un restaurant, il suffisait alors de positionner mon téléphone à proximité des bornes dont étaient équipés les commerçants et installations partenaires. En quelques secondes, comme pour un paiement par carte bleue, un reçu était imprimé, le solde de mon compte apparaissait sur l'écran de mon téléphone et c'était réglé.

## Avec le recul, quels avantages voyez-vous au paiement sans contact ?

**M. B.** : C'est vraiment très pratique : plus besoin d'avoir sa carte bancaire ou de la monnaie sur soi. Son téléphone, on l'a de toute façon toujours avec soi ! Le système est techniquement très au point : je n'ai eu aucun incident à déplorer. Mon seul regret tient au faible nombre de commerçants participants. Si le système venait à se généraliser à Bordeaux, je serais partant pour acquérir l'appareil. Et plutôt deux fois qu'une !

## Quels autres usages de la technologie NFC pourraient selon vous utilement être développés ?

**M. B.** : Le test auquel j'ai participé incluait l'expérimentation d'une version sans contact de la carte « Bordeaux ma ville », une carte

multiservices « tout en un » proposée par la municipalité dans le cadre de sa politique « Bordeaux Cité digitale ». Sans puce, donc plus fiable, cette carte sans contact permettait d'accéder à de multiples services comme le paiement des crèches et cantines scolaires, le règlement des abonnements à la bibliothèque, celui des droits de stationnement pour les résidents ou encore l'obtention de tarifs préférentiels à des sorties culturelles pour les moins de 25 ans.

Avec un téléphone mobile équipé d'une puce NFC, on peut facilement imaginer que l'on puisse payer un abonnement de transport en commun, acheter un titre de transport et valider son accès à bord du bus ou du tram. La ville de Nice a déjà testé de semblables fonctionnalités avec succès. La technologie sans contact pourrait également permettre d'obtenir des informations détaillées ou une réduction sur un produit en magasin, tout simplement en « bipant » sur la balise numérique dont il est équipé. On peut aussi imaginer que le NFC soit utilisé pour gérer une carte de fidélité virtuelle associée à des achats effectués avec un téléphone. Personnellement, je crois beaucoup au développement rapide de ces nouvelles fonctions de paiement.

Orange y croit aussi visiblement, puisqu'il nous a été indiqué que 500 000 téléphones NFC seront proposés à la vente en agence d'ici à fin 2011.

(1) Pour Near Field Communication, technologie de communication de proximité, sans contact

# « La web TV s'est imposée d'elle-même »



Une communication plus ludique, plus variée, plus accessible. C'est l'objectif que vise **Patrick Jeanne**, maire de Fécamp et vice-président du conseil général de Seine-Maritime, avec la création d'une Web TV mise en place avec Orange.

## Pourquoi avoir décidé de mettre en place une web TV ? Quel type de contenus proposez-vous ?

**Patrick Jeanne** : Nous avons, il y a quelques années, fait évoluer nos publications écrites avec la création d'un nouveau support, en plus de "Fécamp Mag". En 2009, notre site Internet a été relooké et nous avons créé un poste de vidéaste au sein du service communication. Il s'agissait alors d'être en capacité d'offrir au Fécampoïse l'accès à une communication, plus variée, plus ludique, plus accessible, davantage en phase avec l'actualité et donc le quotidien de nos concitoyens.

Aujourd'hui, notre service communication produit une soixantaine de vidéos par an, tournées, montées et mise en ligne en interne, ce qui nous permet de maîtriser totalement notre communication. La création d'un web TV s'est donc imposée d'elle-même.

**Vous fonctionniez jusque là avec un**

## portail gratuit. Pourquoi avoir décidé de changer ?

**P. J.** : Le portail gratuit faisait que nos internautes quittaient notre site pour aller consulter nos vidéos mises en ligne. Il y avait un risque de ne pas les voir revenir sur notre site, de perdre des internautes et de voir diminuer leur temps de consultation. Nos vidéos se trouvaient aussi en concurrence avec d'autres vidéos dont nous ne maîtrisons pas le contenu, et avec de la publicité. De plus, les très longues vidéos, les conseils municipaux par exemple, ne pouvaient pas être chapitrés. L'internaute devait visionner toute une séance pour espérer trouver l'information qu'il était venu chercher ! Nous nous trouvions donc dans une situation où nous ne maîtrisons pas notre communication, où les internautes pouvaient se sentir perdus et où le classement de nos vidéos n'était pas forcément cohérent.

Avec la solution proposée par Orange, ces inconvénients ont disparu. Notre service communication travaille sur un support plus adapté à ses besoins et les internautes vont y trouver leur compte.

## L'offre d'Orange permet de connaître les statistiques du nombre de vidéos vues et permet aux citoyens de noter ces vidéos. Quels sont les retours sur cette web TV ?

**P. J.** : Il est un peu trop tôt pour le dire. L'offre d'Orange n'est en place que depuis le début de l'été et le nombre de vidéos mises en ligne en cette période de l'année est moins important du fait des congés estivaux. Sachant que l'audience des sites est aussi généralement en baisse durant l'été, nous avons pourtant remarqué une hausse du nombre de consultations de nos vidéos, ce qui est encourageant ! Notre dernier conseil municipal mis en ligne début juillet et chapitré pour la toute première fois, semble donner satisfaction à celles et ceux qui sont venus sur notre site pour le consulter. Orange web TV devrait nous permettre très vite de constater une hausse significative du nombre de visiteurs sur notre site et du nombre de consultations de nos vidéos. Quand aux notes données à nos vidéos, elles sont plutôt bonnes, ce qui ne peut que nous encourager à poursuivre dans cette voie. Nos prochains objectifs sont la diffusion de nos conseils municipaux en direct et la création d'un studio vidéo digne de ce nom dans l'enceinte de l'hôtel de ville. À Fécamp, la vidéo sur le web a encore de beaux jours devant elle et une belle marge de progression !

**+** Pour en savoir plus : <http://fecamp.webtv.multimedias.com/>

“ Notre service communication produit déjà une soixantaine de vidéos par an. ”



## tendances

# “Le cloud pro” d’Orange : une offre de services en ligne pour les PME

Proposé par Orange Business Services, “Le cloud pro” permet aux petites entreprises d’accéder en ligne à un bouquet de solutions de bureautique, de travail collaboratif, de gestion, de marketing, de relations clients...

Utiliser les applications informatiques les plus performantes sans investir lourdement, sans disposer nécessairement de compétences en interne et sans avoir à gérer de nombreux interlocuteurs... tout en ayant l’assurance d’une réelle qualité de service (mise à jour, continuité de service, compatibilité des solutions...). Les PME françaises disposent désormais d’une solution adaptée à leurs besoins spécifiques grâce à l’offre “Le cloud pro” d’Orange Business Services !

“Le cloud pro” d’Orange propose un bouquet complet de solutions concernant aussi bien le travail collaboratif (partage de documents, réunion à distance), la bureautique (suite Office, numérisation et archivage de documents), la gestion (comptabilité, devis-facturation), le marketing et la communication (campagne d’e-mailing, site e-commerce, blog professionnel) que la gestion de la relation client (suivi des ventes et du service clients).

### Un point d’entrée unique

Les outils proposés, qui comptent tous parmi les meilleurs de leur catégorie, offrent aussi une utilisation adaptée aux besoins spécifiques de chaque secteur d’activité. « J’avais un outil de facturation simple

mais qui a rapidement montré ses limites, explique ainsi Sandrine Legrand-Diez, directrice de l’agence de communication Fluide. Je me suis donc tournée vers du pilotage qui permet, en temps réel, d’avoir une vision globale de la santé financière de l’entreprise » Adaptée aux contraintes des entreprises de moins de cinquante salariés, l’offre d’OBS (Orange Business Services) est construite autour d’un point d’entrée unique pour l’ensemble des services proposés. Pour Jérôme Boulard, co-gérant de HFB Patrimoine, cette spécificité constitue l’un de ses atouts majeurs : « Depuis la création de notre entreprise, en 2004, nous utilisons l’outil d’archivage en ligne Xambox. Le fait qu’il soit maintenant dans le “cloud pro” nous permet d’avoir un interlocuteur, un login et un identifiant uniques et aussi, très important, une facture unique. Ce qui est pour nous nettement plus simple à gérer. »

### Des économies à tout point de vue

Accessible directement par Internet, “Le cloud pro” ne nécessite aucune installation ou intervention sur les postes informatiques. Les applications sont prêtes à l’emploi dès leur souscription. Les entreprises bénéficient ainsi de toute la souplesse dont elles ont besoin.

Une facilité de mise en œuvre qui a séduit Eric Mortier, directeur des services de STS (Archivage légal) : « Nous sommes sur Conférence pro depuis un mois. Ça simplifie la vie des commerciaux parce qu’aujourd’hui, ils n’ont pas de question à se poser. S’ils veulent organiser une conférence tripartite, ils donnent leurs numéros de contrôle et ils l’organisent en trois minutes, alors qu’avant c’était impossible. Cette solution nous apporte de la simplicité, de la souplesse, de la crédibilité et des économies de temps et d’argent. »

“ Simplicité, souplesse, crédibilité et économies de temps et d’argent. ”

Côté tarifs, Orange Business Services propose un prix d’entrée par application compris entre 5 et 30 euros par mois et par utilisateur. Toutes les offres bénéficient d’un mois d’essai gratuit et, de plus, le client n’a aucun engagement de durée. D’autres sont gratuites mais limitées en volume de stockage ou en fonctionnalités.

Avec cette offre, OBS cible les 3,5 millions de PME, dont les trois quarts sont abonnés à Internet et près d’un million déjà clients d’Orange.

+ Pour en savoir plus : [www.lecloudpro.fr](http://www.lecloudpro.fr)



# Centre hospitalier de Tréguier : un bracelet pour améliorer la sécurité des patients



Spécialisé dans la prise en charge des pathologies du grand-âge et de la dépendance, le Centre Hospitalier de Tréguier, dans les Côtes d'Armor, a expérimenté avec Orange un bracelet pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

La fugue et l'errance font partie intégrante des symptômes les plus récurrents de la maladie d'Alzheimer, avec de graves

conséquences pour la sécurité des patients.

Préserver l'autonomie de déplacement des malades est l'une des préoccupations constantes au sein d'une structure d'hébergement et de prise en charge des malades Alzheimer.

## Sécuriser les patients

Le pôle médico-social de l'hôpital de Tréguier, est très directement concerné par la question. 80% des 492 personnes âgées qu'il accueille présentent des troubles du comportement et de l'orientation liées à la maladie d'Alzheimer et aux troubles apparentés.

« Lorsque début 2010, Orange nous a proposé d'expérimenter un bracelet innovant permettant de prévenir les sorties à l'insu du personnel, ce dispositif nous est apparu comme un moyen de sécuriser les patients et leurs familles dans le respect de la liberté individuelle. Et comme un possible moyen d'éviter la contention physique ou médicamenteuse à laquelle nous étions parfois contraints de recourir »,

raconte Laetitia Hervé, directrice adjointe du Centre Hospitalier, en charge de la gestion du pôle médico-social.

## Une charge de travail allégée

Le dispositif est techniquement complexe, mais d'usage assez simple. Il consiste en un bracelet plastifié, dont la pose doit faire l'objet d'une prescription médicale dans la mesure où elle est assimilable à une mesure de contention. Lorsqu'un patient équipé d'un bracelet franchit l'une des portes de sortie équipées d'une borne numérique, une alerte automatique se déclenche sur les téléphones mobiles DECT dont sont équipés tous les soignants.

Avant que le dispositif, testé au départ à l'échelle d'une seule résidence, soit généralisé, l'Hôpital a saisi son comité d'éthique et suivi ses recommandations. Ainsi le recours au bracelet n'est-il envisagé qu'en dernier ressort, la décision devant être partagée avec les familles et faire l'objet d'un consentement écrit de l'intéressé ou de son référent familial.

« Le dispositif ne dispense clairement pas le personnel de son obligation de vigilance, mais il allège la charge de travail de celle-ci. Et il permet aux soignants d'être plus réactifs et disponibles », indique Laetitia Hervé. Pour les patients et leurs proches, il représente une sécurité indéniable. »

## Une tablette 3 G+ pour le personnel soignant

Santé Service Dax met les technologies numériques au service des malades.

Association spécialisée dans l'hospitalisation à domicile (HAD) et les services de soins infirmiers à domicile (SIAD), Santé Service Dax prend en charge environ 90 malades bénéficiant d'une hospitalisation à domicile et effectuée près de 200 visites de soins infirmiers chaque jour. Dans un souci d'efficacité et de maîtrise de la qualité des soins, elle met à disposition de son personnel soignant 160 tablettes Galaxy de Samsung avec forfait Business Everywhere Orange.

« Avec ces tablettes, les soignants sont reliés en permanence au personnel de coordination présent à notre central, explique Yannick Garcia, Directeur Général

de Santé Service Dax. Le flux d'information leur permet d'optimiser leurs déplacements et de faciliter la gestion des dossiers des malades, en préservant la confidentialité indispensable. Ils peuvent enregistrer les actes effectués et disposer instantanément de l'ensemble des informations concernant le patient. Ce système leur donne également accès à une base de données qui recense l'ensemble des procédures de soins, leur offrant la possibilité de s'adapter immédiatement à la situation en obtenant un complément de diagnostic en cas de dégradation des constantes du malade. Le patient bénéficie ainsi d'une assistance médicale semblable à celle qu'il aurait en

milieu hospitalier. »

Les tablettes répondent donc aux enjeux de l'association au bénéfice des malades en optimisant l'efficacité de son personnel de soin et en garantissant la sécurité des données médicales. Pour Yannick Garcia, également secrétaire général de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD), « ces tablettes, comme l'ensemble des technologies numériques, soutiennent le développement de l'hospitalisation et des soins à domicile qui sont les seules réponses crédibles à la crise que traverse actuellement le secteur de la santé. »



vu par

# Renaissance Numérique

Renaissance Numérique, fondée en 2005, regroupe les principaux dirigeants de l'Internet en France et des chercheurs sur les TIC. Sa mission est de développer le numérique en France dans une optique citoyenne.

**Christine Balagué**, Co-présidente du think tank, nous explique ses actions.



## Quelles sont les missions principales de Renaissance numérique ?

**Christine Balagué** : En 2007, nous avons lancé un livre blanc, intitulé « 2010, l'Internet pour tous : 80% des foyers connectés, équipés et formés », qui détaille 15 mesures pour parvenir à cet objectif. À cette époque,

la fracture numérique n'était pas une préoccupation des politiques alors que seuls 45% des foyers français étaient connectés à l'Internet ! Depuis, notre mission a été de mettre en place ces mesures. Nous avons également travaillé sur le plan numérique 2012, sur la mission « vivre chez soi » du secrétariat d'Etat aux aînés et avons lancé en 2010 l'opération Rentrée 2.0, visant à équiper les écoles avec des ordinateurs reconditionnés. Nous avons aussi été groupe de réflexion de l'opération Banlieue 2.0, dont les objectifs étaient de réfléchir à la manière dont les TIC pouvaient aider les jeunes de banlieue à trouver un stage et/ou un emploi, et aux moyens de faire connaître le secteur et les métiers des TIC à ces jeunes.

## Quelles sont les actions préconisées pour réduire la fracture numérique ?

**C. B.** : Nous travaillons sur les différentes cibles touchées par la fracture numérique : nous avons été membre fondateur du label Ordi 2.0, qui règlemente le don d'ordinateurs reconditionnés et permet ainsi aux foyers défavorisés d'acheter un ordinateur pour environ 100 euros. Dans le rapport de la Mission vivre chez soi, nous avons proposé un équipement évolutif et ouvert pour les seniors permettant à terme, un

accompagnement dans le cadre de la e-santé ou de la dépendance. Nous nous sommes aussi intéressés à l'école. La France est extrêmement en retard contrairement à de nombreux pays qui ont mis en place de vrais plans numériques à l'école, démontrant leur efficacité en termes pédagogique et permettant aussi de réduire la fracture entre les jeunes équipés chez eux, et les autres. Enfin, nous avons travaillé sur l'accès à l'Internet pour les mal ou non voyants sachant que seuls 3% des sites Web français leur sont accessibles.

Nous avons également mis en avant un programme de formation spécifique, déjà développé dans la région d'Orléans pour les PME sachant que seulement 1 sur 2 est réellement utilisatrice du Web.

## Vous travaillez à l'établissement d'un grand programme numérique pour la France, en préparation de l'élection présidentielle de 2012. En quoi cela consiste exactement, à qui sera-t-il adressé ?

**C. B.** : Nous sommes en train de finaliser le programme que nous allons présenter aux candidats à l'élection présidentielle, afin de donner toute sa place au numérique dans le programme de chacun des candidats et de mettre ainsi en exergue son impact économique et social et les transformations qu'il engendre au sein de notre société. Dans ces propositions, nous aurons des mesures économiques et des thèmes plus sociétaux. Internet jouera un rôle non négligeable dans l'élection présidentielle, et chaque candidat s'approprie ces nouveaux phénomènes. Les mentalités évoluent et la situation progresse en France.